

**COMPTE RENDU SOMMAIRE
DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 19 FEVRIER 2008

Le Conseil Municipal, légalement convoqué le 12 février 2008, s'est réuni en séance publique le **MARDI 19 FEVRIER à 19 heures**, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Patrice PAGNY, Maire.

* * * * *

PRESENTS

Maire : M. PAGNY

Adjoints au Maire : Mme BONNIN, Mme HAMOT, M. GADAN, Mme COPELAND, M. SANSON, M. ROZOT, Mme CAMAJ, M. GAUDEFROY, Mme POLVORINOS-FERNANDEZ.

Conseillers municipaux : M. PAJCZER, M. LESCOUZERES, M. HENNION, M. PEREIRA AFONSO DIREITO, M. BOURLIER, Mme THIEBAUT, Mme CLARY, Mme TRIFFAULT, Mme DURAND, M. THIOBANE, Mme BRISSON, M. BEAULIET, M. LAUR, Mme RAGAIN, M. GREGOIRE, M. KERVADEC, Mme LEPEU.

POUVOIRS

Mme VINTRAS	à	Mme	BONNIN
Mme NISSEN	à	Mme	COPELAND
M. FRANZI	à	Mme	CAMAJ
M. PERROUX	à	M.	LAUR

ABSENTS

Mme JAL
M. LE POULAIN

M. le Maire déclare ouverte, à 19 h 10, la séance du Conseil Municipal.

Il est procédé, conformément à l'article L.2121.15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire de séance au sein de l'assemblée.

Le Conseil Municipal nomme à l'unanimité Mme RAGAIN, secrétaire de séance, fonctions qu'elle accepte.

* * * * *

Dans le cadre des communications diverses et conformément à la convention de partenariat avec le Cinéma "Le Cinq", M. le Maire communique le nombre d'entrées du 4^{ème} trimestre 2007 et du mois de janvier 2008.

* * * * *

M. le Maire propose à l'assemblée d'aborder l'ordre du jour :

N°A Procès-verbaux des séances des 11 et 13 décembre 2007 - Adoption -

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le procès-verbal de la séance du 11 décembre 2007.

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le procès-verbal de la séance du 13 décembre 2007.

N°01 CONSEIL MUNICIPAL - Communication du Maire -

Décisions prises en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales -

Le Conseil Municipal prend acte des décisions prises dans le cadre de la délégation accordée à M. le Maire par délibérations des 9 avril 2001 et 19 décembre 2001, et dont il rend compte conformément à l'article L.2122-23 du CGCT :

MARCHES PUBLICS - (MARCHES A PROCEDURE ADAPTEE)

Finances

▪ **le 23 novembre 2007**, après mise en concurrence, un arrêté portant souscription d'un emprunt de 2 500.000,00 € auprès de la Caisse de Crédit Mutuel de Lagny-Thorigny-Pomponne pour le financement des investissements 2007, selon les caractéristiques suivantes :

- . taux fixe à 4,60 %
- . durée : 20 ans
- . échéances : trimestrielles
- . remboursement : échéances constantes (capital + intérêts) avec remboursement progressif du capital
- . date de 1^{ère} échéance : 31 janvier 2008

▪ **le 12 décembre 2007**, après mise en concurrence, un arrêté portant souscription d'un emprunt de 850.000,00 € auprès de la Caisse de Crédit Mutuel de Lagny-Thorigny-Pomponne pour le financement des investissements 2007, selon les caractéristiques suivantes :

- . taux fixe à 4,50 %
- . durée : 20 ans
- . échéances : trimestrielles
- . remboursement : échéances constantes (capital + intérêts) avec remboursement progressif du capital
- . date de 1^{ère} échéance : 31 janvier 2008

Culture

- Charles Vanel

▪ **le 07 décembre 2007** une convention avec l'Union Musicale de Lagny-sur-Marne à 77400 LAGNY-SUR-MARNE pour l'organisation du bar de l'espace Charles Vanel, les soirs des mardis jazz professionnels, ateliers jazz et la fête de la musique.

▪ **le 18 décembre 2007** une convention avec l'association culturelle franco-ukrainienne "Vesna" à 78740 VAUX-SUR-SEINE pour une représentation musicale "Chants et musique classique et folklorique d'Ukraine". Coût : 1.790,00 € H.T.

▪ **le 18 décembre 2007** un contrat avec l'association "Les Orpailleurs" à 75005 PARIS pour deux représentations du spectacle "Ça va" le 28 mars 2008. Coût : 4.200,00 € H.T plus frais de transport et repas.

- **le 20 décembre 2007** un contrat avec l'association "Mitiki" à 69480 LUCENAY pour une représentation du spectacle "What you want" le 02 février 2008. Coût : 3.200,00 € H.T.
- **le 23 janvier 2008** un contrat avec "La Compagnie Baladeu'x" à B-1030 BRUXELLES pour deux représentations du spectacle "Bal à Balles ... Musette" le 13 avril 2008. Coût : 2.024,40 € T.T.C.
- Médiathèque
- **le 10 janvier 2008** un contrat avec l'association "GiantSteps" à 92370 CHAVILLE pour une représentation du spectacle "Un saxophoniste dans le jazz" le 12 janvier 2008. Coût : 600,00 € H.T.
- **le 23 janvier 2008** un contrat de location de documentation dans le cadre de l'exposition "la littérature irlandaise", avec la société Bodoni à 75011 PARIS, jusqu'au 12 février 2008. Coût : 580,00 € T.T.C.

Événementiel

- **le 29 novembre 2007** un contrat d'engagement avec l'orchestre "CLUB PALACE / SHOW TIME" à 34980 SAINT-GELY-DU-FESC pour l'animation de la soirée du 18 janvier 2008 des vœux au personnel. Coût : 5.890,00 € T.T.C.
- **le 10 décembre 2007** un contrat d'animation avec l'association "DELTA SERVICES ORGANISATIONS" à 75018 PARIS pour deux animations les 24 et 31 décembre dans le cadre des fêtes de Noël. Coût : 3.887,00 € H.T.

Enfance

- **le 29 novembre 2007** un contrat avec l'association nationale "VACANCES, VOYAGES, LOISIRS" à 94408 VITRY-SUR-SEINE pour un séjour au centre de vacances "Le Hameau les Farlaix" à 38112 MEAUDRE pour 28 élèves en classe de CM et 9 en classe de CLIS du 28 mars au 03 avril 2008. Coût : 17.008,90 € T.T.C.
- **le 10 décembre 2007** un avenant au contrat n°113/2007 avec l'association "PLAGE" à 77450 JABLINES pour l'ajout d'une personne au séjour "Camping Groupe" du 06 au 10 août 2008. Coût : 20,00 € T.T.C.

SERVICES

- **le 22 novembre 2007** un contrat de service avec la Société " CHRONOSERVICES" à 59128 FLERS-EN-ESCREBIEUX pour la délivrance et la gestion de cartes de conducteur, pour le véhicule de location (bus). Montant : 180,00 € T.T.C.
- **le 26 novembre 2007** un marché de service d'entretien et de location de linge et vêtements professionnels en restauration, avec la Société MAJ ELIS à 77400 SAINT-THIBAUT-DES-VIGNES pour le lot n° 1 : bobines et distributeur d'essuie-mains pour les écoles. Montant : mini : 13.500,00 € T.T.C.- maxi : 54.000,00 € T.T.C.
- **le 30 novembre 2007** un avenant au contrat 305/2005 de maintenance et d'assistance logiciels pour divers services de la Mairie avec CIRIL à 69603 VILLEURBANNE pour l'année 2008. Montant : 18.385,65 € T.T.C.
- **le 30 novembre 2007** un avenant au marché n°137/2007 de mise en place de la patinoire dans le cadre des "Fêtes de Noël" avec la Société SYNERGLACE à 68350 BRUNSTATT pour la location d'une semaine supplémentaire du 07 au 13/01/2008 et d'une rampe supplémentaire sur l'ensemble de la durée de la prestation. Montant : 2.212,60 € T.T.C.
- **le 19 décembre 2007** un contrat de location d'un autocar sans chauffeur pour une durée d'un mois à compter du 01/01/2008 avec la Société LOCATION DES CARS MARIE à 93600 AULNAY-SOUS-BOIS. Montant : 2.700,00 € H.T.

- **le 08 janvier 2008** une convention de mise à disposition de personnel qualifié pour la surveillance des bassins de la piscine avec SOS MNS à 91540 MENNECY. Coût : 14,00 € net l'heure + 90,00 € d'adhésion annuelle.
- **le 16 janvier 2008** un contrat de maintenance du progiciel Sage Financements pour l'année 2008 avec la Société SAGE à 75019 PARIS. Montant : 496 € H.T.

TRAVAUX

- **le 10 décembre 2007** un marché de travaux de couverture en ardoise et zinc pour les toitures de l'Hôtel de Ville et de la Maison des Associations

Lot	Entreprise	Montant H.T.
1 – Hôtel de Ville	DUBOIS S.A.S à 77400 LAGNY-SUR-MARNE.	33 146 €
2 – Maison des Associations		21 084 €

FOURNITURES

- **le 11 décembre 2007** un marché de fourniture de matériels informatiques avec la Société LID SAS à 94300 VINCENNES. Montant : mini : 13.378,00 € H.T., maxi : 19.231,00 € H.T
- **le 24 décembre 2007** un marché de fournitures scolaires :

Lot	Entreprise	Montant H.T.
1 – Petites fournitures scolaires	ERGET BURO à 77400 SAINT-THIBAUT-DES-VIGNES.	Mini : 10 000 € Maxi : 30 000 €
2 – Fournitures pour travaux manuels		Mini : 8.000 € Maxi : 20 000 €
3 – Fournitures et manuels scolaires	LIBRAIRIE COOPERATIVE CUC à 94200 IVRY-SUR-SEINE.	Mini : 10 000 € Maxi : 30 000 €

N°02 CONSEIL MUNICIPAL - Communication du Maire -

Décisions prises en vertu de la délibération n°2 du Conseil Municipal du 4 juillet 2006 -

Dans le cadre de la délibération n°2 du 4 juillet 2006 autorisant M. le Maire à déléguer à un ou plusieurs de ses adjoints les décisions concernant les marchés publics, il est rendu compte des marchés à procédure adaptée signés :

MARCHES PUBLICS - (MARCHES A PROCEDURE ADAPTEE)

SERVICES

signé par Mme Sylvie BONNIN

- **le 02 janvier 2008** un contrat de support informatique avec HEWLETT-PACKARD FRANCE à 92788 ISSY-LES-MOULINEAUX pour les prestations de maintenance et de services pour l'année 2008. Montant : 3.216,00 € T.T.C.

TRAVAUX

signé par Mme Martine HAMOT

- **le 26 décembre 2007** un marché de prestation intellectuelle mission SPS pour les travaux d'enfouissement et de voirie quartier des Coteaux avec la Société RMCO à 77100 MEAUX. Montant : 7.540,00 € H.T.

TRAVAUX

signé par Mme Sylvie BONNIN

- **le 27 décembre 2007** un marché de rénovation de l'éclairage de la salle polyvalente de l'Espace Charles Vanel avec la Société I.D.A.S.E à 77340 PONTAULT-COMBAULT. Montant : 30.311,19 € H.T

N°03 ASSOCIATIONS - Subventions aux associations - Dotation année 2008 -

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, l'attribution de subventions aux associations à caractère sportif, scolaire, social, culturel et aux associations diverses, pour l'année 2008.

Les Conseillers municipaux membres d'associations bénéficiaires ne prennent pas part au vote pour celles qui les concernent.

N°04 AFFAIRES FONCIERES - Transfert dans le domaine public communal de partie de voies privées ouvertes à la circulation publique : Avenue du Beau-Site dans la moitié de sa longueur et avenue de la Victoire entre le chemin des Touvents et l'avenue du Beau-Site -

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide à l'issue de l'enquête publique, le transfert dans le domaine public communal de l'avenue du Beau-site dans la moitié de sa longueur et de l'avenue de la Victoire entre le chemin des Touvents et l'avenue du Beau-site, et **autorise** M. le Maire à signer tous documents afférents

N°05 AFFAIRES FONCIERES - Bien "sans maître" parcelle cadastrée AS91 -

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide l'incorporation dans le patrimoine communal du bien "sans maître" cadastré AS91, d'une superficie de 978 m², sis 15 rue du Fort du Bois, **charge** M. le Maire de prendre l'arrêté constatant cette incorporation l'**autorise** à signer tous les documents et actes afférents et à **acquitter** les frais correspondants.

N°06 AFFAIRES FONCIERES - Cession d'un patrimoine par la SA D'HLM LOGIREP à la SA d'HLM Trois Moulins Habitat - Avis -

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne un avis favorable sur la vente par la SA d'HLM LOGIREP à la SA d'HLM Trois Moulins Habitat d'un patrimoine comprenant deux pavillons situés 17 rue Saint-Exupéry et 39 rue des Anémones.

N°07 AFFAIRES TECHNIQUES - Dotation Globale d'Equipement des Communes -
Demande de subvention auprès de l'Etat au titre de l'année 2008 -

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, sollicite de l'Etat la Dotation Globale d'Equipement 2008 au titre de travaux d'investissement dans les écoles et de la défense incendie.

N°08 AFFAIRES TECHNIQUES - Marché d'entretien du réseau d'éclairage public et signalisation trichrome et travaux neufs -

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les actes d'engagement de l'entreprise "DRODE – FRANCILIENNE D'ELECTRICITE" pour l'entretien de l'éclairage public et signalisation trichrome et travaux neufs, pour l'année 2008 avec deux reconductions, et **autorise** M. le Maire à signer ce marché divisé en 3 lots :

- Lot n° 1 : Maintenance de l'éclairage public, signalisation tricolore et travaux divers,
- Lot n° 2 : Entretien et travaux sur l'éclairage public et la signalisation tricolore et les motifs d'illuminations,
- Lot n° 3 : Illuminations de Noël.

N°09 AFFAIRES CULTURELLES - MUSEE GATIEN-BONNET - Demande de subventions -

Le Conseil Municipal sollicite à l'unanimité les subventions de l'Etat, du Conseil Régional d'Ile-de-France et du Conseil Général de Seine-et-Marne, pour soutenir les actions culturelles du musée municipal Gatien-Bonnet.

N°10 AFFAIRES SOCIALES - Dotation pour l'aide à l'éducation des jeunes handicapés - Fixation -

A l'unanimité, le Conseil Municipal revalorise le montant de l'allocation allouée aux familles à titre d'aide à l'éducation des jeunes enfants handicapés.

N°11 PERSONNEL TERRITORIAL - Tableau des effectifs des emplois permanents -

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de modifier le tableau des effectifs afin de tenir compte de l'évolution du personnel.

N°12 QUESTIONS DIVERSES -

M. le Maire répond ensuite aux questions écrites de M. PERROUX, groupe "LAGNY Avenir - Union pour notre Ville".

M. Laur prend la parole, au terme de son parcours municipal de 13 années dont 4 en tant qu'Adjoint au Maire.

M. le Maire le remercie et remercie ses Adjoints et les Conseillers Municipaux qui ont œuvré au service de la Ville pendant ces sept années.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, M. le Maire lève la séance à 20 h 00.

POUR EXTRAIT CONFORME,
LE MAIRE,

Patrice PAGNY